

Le mois de janvier devrait se terminer avec des températures de près de 1°C en dessous des normales, ce qui devient exceptionnel. Mais pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, avec près de 1,5°C au-dessus des normales, les cultures d'hiver ont accumulé des sommes de températures importantes ; les maladies aussi. Ces cumuls de températures influencent peu le risque septoriose, la preuve en 2020 avec un très gros fond de cuve qui ne s'est pas concrétisé. Par contre c'est un point de vigilance futur pour les rouilles.

Dans le même temps les précipitations sur septembre à janvier sont très déficitaires avec près de 30% de déficit sur Beauvais par exemple, ce qui représente une petite centaine de millimètres de déficit sur 300 normalement, même s'il reste 3 jours pour boucler le mois de janvier. Les problèmes d'hydromorphie, voire de submersion et de ruissellement souvent observés ne sont donc pas imputables à un excès de pluviométrie mais à des problèmes de structure, compaction, baisse d'activité biologique dans les parcelles à texture à risque, et ponctuellement de drains bouchés.

COLZA

Le saviez-vous ? il est toujours possible de commander des cartes de matière vertes entrée hiver avec Mes Sat'Im@ges et d'avoir un conseil azote par satellite en conséquence prenant en compte l'azote absorbé entrée hiver et sortie hiver. En effet les analyses d'image sont réalisées sur des images qui sont acquises et stockées en permanence par le réseau de satellites Sentinel2. Il est donc toujours possible de revenir en arrière.

C'est le moment de passer les dernières commandes pour obtenir votre conseil avant de commencer à fertiliser et pour au moins l'avoir avant le 2eme apport qui sera modulé à la parcelle ou de façon intra-parcellaire selon la dose totale à apporter et le niveau de modulation que vous pouvez envisager.

Rappelons toutefois que l'interprétation n'est pas possible pour les colzas associés ou avec de forts salissements. Dans ce cas, seule la pesée manuelle est envisageable.

Par ailleurs sur des colzas normalement développés, la mesure du reliquat azoté est peu utile. S'il y a de l'azote, la culture l'absorbe, et les reliquats sont donc quasiment systématiquement faibles dans ces situations.

Enfin une astuce : la carte des biomasses sortie hiver vous permettra également d'aller surveiller les zones moins développées et plus sensibles aux attaques des ravageurs.

BLE

Passer commande des reliquats

Avec les rendements blé/betteraves très bas dans beaucoup de parcelles, un automne et première partie d'hiver doux conjugué à un déficit hydrique, on peut s'attendre à des reliquats très élevés et donc très hétérogènes, même s'ils sont en baisse tendancielle du fait de la meilleure maîtrise des fumures.

La météo actuelle ne donne pas envie et la praticabilité des parcelles n'est pas toujours suffisante pour réaliser les mesures de reliquat, mais il va donc bien falloir commencer à s'y mettre.

Si vous n'envisagez pas d'impasse au premier apport, l'idéal serait de prélever juste avant le premier apport et d'avoir le résultat pour moduler le deuxième. Mais tout le monde ne peut pas prélever entre le 20 et le 25 février et sur les parcelles à reliquat potentiellement très élevé (amendement organique ou rendement betteraves/blé très faible par exemple), avoir le résultat avant le premier apport peut permettre de le moduler, voire parfois de le supprimer pour se

reporter sur les suivants et améliorer l'efficacité de la fumure sur le rendement et les teneurs en protéines.

Respecter le protocole de prélèvement

En conditions de sol non ressuyé, la présence d'eau libre ne permet pas de faire un échantillonnage propre : l'eau qui coule dans le trou fausse les mesures. Attendre le ressuyage des parcelles.

S'il y a eu quelques bugs dans le passé, les mesures laboratoire sont désormais très fiables. Le problème c'est l'échantillonnage : pour mémoire un reliquat digne de ce nom c'est 8 carottes minimum. Dans les parcelles à reliquat potentiellement élevé ou avec apport de matière organique, on gagne même beaucoup en précision à prévoir 10 prélèvements sur les 2 premiers horizons plus facile à prélever. Dans les sols qui s'y prêtent, il faut également prélever sur 3 horizons de 30 cm en blé (voir 4 horizons en limons profonds), dans une zone homogène sur un cercle de 20 m de rayon.

Sur le conseil, la principale source d'erreur est le mauvais remplissage du questionnaire, soyez vigilants.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 26 janvier 2021 (BSV G.C. N°xx), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Légrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.